



A Paris, le 3 juillet 2024

La remise en place des pôles : une coquille vide

La CGT IP 75 n'en est plus à déplorer la remise en place de pôles, ils sont là !

L'objectif maintenant est de donner aux CPIP, DPIP, ASE et AA qui travailleront sur ces pôles une organisation de travail **pérenne et sécurisante pour tous les professionnels.**

Nos espoirs étaient fixés sur le CSA du 1^{er} juillet 2024.

Deux fiches de poste avaient été communiqués aux OS en amont, une pour chacun des pôles.

Nos espoirs étaient vains.

Encore une fois, aucune note de service de fonctionnement n'aura été présentée en CSA pour ce qui bouleversera durablement l'organisation et les conditions de travail de chacun(e).

Les agents devront se satisfaire de ces deux fiches de poste, présentées comme un cadeau et la réponse aux caprices des agents. Faute de se donner les moyens de convaincre, il n'est plus question d'attendre selon la Direction du siège.

De nombreuses questions relatives à l'organisation des pôles (*permanences, congés...*), la coordination avec le référent territorial TIG (*même pas associé*), ont été posées et balayées d'un revers de main par le DFSPIP et restent donc sans réponse.

En septembre, le SPIP 75, qui aura perdu de nombreux agents et compétences lors des dernières CAP et fins de contrat, accueillera de nouveaux collègues et sortants d'école. Ils seront répartis sur le milieu fermé, un pôle TIG, le « pôle Palais », et un pôle *mesures sous écrou*.

Dans le même temps, le nouvel organigramme du SPIP 75 est revu à la baisse !

L'ensemble des effectifs du SPIP 75 (AA, CPIP, DPIP, ASE, RH *qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels*) frise déjà l'indigence ! Le SPIP 75 n'arrive plus à retenir et attirer les agents ! Et on veut nous faire croire que la magie va opérer ?

La CGT IP 75 ne peut que s'inquiéter des conditions d'accueil de nos collègues sur ces pôles.

Monsieur le Directeur, les pôles sont là ; nous nous y sommes faits mais vous et le service, êtes-vous prêts ?

La CGT IP 75 se tiendra toujours en défenseure du service, des conditions de travail des agents et de la qualité de prise en charge des personnes qui nous sont confiées.